

Comité exécutif

Projet d'ordre du jour

Mardi 5 juin 2024 (13h30 – 16h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

13h30 Mot de bienvenue de la présidente, Yobana Bermúdez

13h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (03.04.24)

13h40 Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

13h45 Politique de l'UE en matière de marché des produits de la pêche et de l'aquaculture

- Discours liminaire de Sven Langedijk sur les priorités politiques (MARE A4)
- Échange de vues

14h15 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- Présentation du mandat de l'UE pour la 36e session de la commission de la pêche (8-12 juillet 2024) par représentante de la Commission (MARE B1) (à confirmer)
- Échange de vues

14h45 Compétitivité du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE

- Présentation de l'étude du Département politique du Parlement européen sur les options politiques pour renforcer la compétitivité du secteur par Martin Aranda (AZTI)
- Échange de vues

15h15 Groupes de travail

- Reportage de Julien Lamothe, Président du Groupe de Travail 1
- Reportage de Pierre Commère, Président du Groupe de travail 2
- Reportage de Benoît Thomassen, Président du Groupe de travail 3

15h30 Composition de l'Assemblée Générale

- Présentation des membres les plus récents :
 - Aquaculture Stewardship Council (ASC)
 - Association néerlandaise des criées de poissons (NOVA)
 - Association européenne des fumeurs de saumon (ESSA)



15h45 Coordination Inter-Conseils Consultatifs

- Compte-rendu des réunions suivantes :
 - Atelier sur le financement du Plan d'action pour le milieu marin (12 avril 2024)
 - Atelier sur la reconstitution du stock d'anguilles européennes et la durabilité des filières : capture et remise à l'eau d'anguilles argentées (24 avril 2024)
 - Réunion de coordination des secrétariats avec la DG MARE (7 mai 2024)
 - Forum inter-CC sur le Brexit (17 mai 2024)

16h00 Agence européenne de contrôle des pêches

- Compte-rendu de la réunion du Conseil consultatif (23 avril 2024) par Daniel Voces (Europêche)

16h05 Interviews dans la presse et articles d'opinion

- Échange de vues sur la procédure appropriée pour les interviews à la presse et les articles d'opinion au nom du MAC

16h20 Divers

16h25 Résumé des points d'action

16h30 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

| Type | Article | Arrière-plan | But | Documents |
|-------------|--------------------|---|---|---|
| Information | Marché de l'UE | En janvier 2024, M. Sven Langedijk a été nommé nouveau chef d'unité de MARE A4 (Analyse économique, marchés et évaluation d'impact). En tant que principale unité politique sur les questions de marché, le MAC a établi une collaboration étroite avec MARE A4. | Discours liminaire et échange de vues avec les membres sur les priorités politiques pour le marché de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. | |
| Information | FAO | Dans le passé, le Comité exécutif a convenu de maintenir une relation de collaboration avec la FAO, en particulier en ce qui concerne le Comité des pêches et le Sous-Comité du commerce du poisson. La 36e session du Comité de la pêche se tiendra du 8 au 12 juillet 2024 à Rome. Lors de la réunion du 14 avril 2021, il a déjà été question d'un engagement accru du CCM avec la DG MARE sur les questions relatives à la FAO. | Présentation du mandat de l'UE pour la 36e session de la commission de la pêche par un représentant de la DG MARE. Échange de vues sur la participation du CCM (par exemple, contribution à la DG MARE, participation en tant qu'observateurs). | - Réunion de la FAO - Compte-rendu |
| Information | Compétitivité | En mars 2024, le département politique du Parlement européen a publié une étude commandée par la commission de la pêche sur les options politiques visant à renforcer la compétitivité du secteur. L'étude a été présentée lors d'une réunion du Comité. | Présentation et échange de vues avec l'un des auteurs de l'étude. | - Étude |
| Information | Groupes de travail | Dans le cadre de la structure du MAC, il existe trois groupes de travail ayant des domaines de responsabilité différents. | Rapport de chaque président sur les travaux des groupes de travail. | |
| Information | Adhésion | Comme le prévoit le règlement sur la politique commune de la pêche, le MAC est composé de représentants de l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture (producteurs primaires, | Présentation des organisations membres les plus récentes par leurs représentants. | - Adhésion |

| | | | | |
|-------------|--|---|--|--|
| | | transformateurs, négociants, détaillants, syndicats) et d'autres groupes d'intérêt (ONG environnementales et de développement). Récemment, l'ASC, NOVA et l'ESSA ont été approuvées en tant que nouveaux membres. | | |
| Information | Coordination inter-conseils consultatifs | Le 12 avril 2024, dans le cadre du groupe spécial mixte sur le plan d'action pour le milieu marin, la Commission européenne a organisé l'atelier sur le financement du plan d'action pour le milieu marin. Le MAC était représenté par la Vice-Présidente Christine Absil et par le Secrétaire Général. Le 24 avril 2024, la Commission européenne a organisé l'atelier sur la reconstitution du stock européen d'anguilles et la durabilité des filières. Le MAC était représenté par le vice-président Julien Lamothe. Le 7 mai 2024, la DG MARE a tenu une réunion de coordination avec les secrétariats des 11 conseils consultatifs afin de préparer l'évaluation complète de la politique commune de la pêche. Le 17 mai 2024 s'est tenue une réunion de l'Inter-CC Brexit Forum. Le MAC était représenté par le vice-président Julien Lamothe. | Rendre compte des réunions des différents représentants. | <ul style="list-style-type: none"> - Ordre du jour de l'atelier - Ordre du jour de l'atelier |
| Information | EFCA | L'Agence européenne de contrôle des pêches dispose d'un conseil consultatif qui conseille le directeur exécutif et assure une coopération étroite avec les parties prenantes. Le Conseil consultatif est composé de représentants des Conseils consultatifs, sur la base d'un représentant désigné par chaque Conseil consultatif. Le conseil consultatif se réunit habituellement deux fois par an. Le Comité exécutif a désigné Daniel Voces (Europêche) comme représentant du MAC. | Compte-rendu de la réunion par le représentant. | - Conseil consultatif de l'EFCA |

| | | | | |
|-------------|---|---|--|--|
| Information | Interviews dans la presse et articles d'opinion | ANFACO-CECOPECA a demandé un échange de vues sur la procédure appropriée pour les interviews à la presse et les articles d'opinion au nom du MAC, y compris la possibilité d'exiger, à l'avenir, l'approbation préalable du Comité exécutif avant la soumission des réponses à l'interview / article d'opinion. Dans le passé, la pratique constante était qu'il n'était pas nécessaire de consulter le Comité exécutif, si les déclarations faites étaient conformes aux positions précédemment adoptées par le MAC. | Échange de vues sur la procédure appropriée pour les interviews à la presse et les articles d'opinion au nom du MAC. | |
|-------------|---|---|--|--|

DRAFT